

# Chilleurs info



Bulletin municipal Novembre 2023 - n° 86

## Sommaire

Mini-portraits	2
Informations générales	3
Manifestations	9
Travaux	11
Extraits de conseil	12
Associations	14
Un peu d'Histoire	18



## Le Mot du Maire

### Madame, Monsieur,

Une des personnalités majeures de notre Commune vient de nous quitter. Le Docteur DUBURG, toujours en activité il y a encore quelques mois, s'est éteint à son domicile le 21 octobre dernier. Après plus de 55 années d'exercice de la profession médicale, c'est une grande page de l'histoire de notre Commune qui se referme. Plusieurs générations de Chilleurois ont fréquenté son cabinet pour y être soignés. Nous adressons nos plus sincères condoléances et toute notre reconnaissance à son épouse, sa fille et toute sa famille.

Notre nouvelle Agence Postale Communale (APC) a ouvert ses portes le 2 novembre. Agnès et Martine vous accueillent 40 Grande Rue dans un local spécialement aménagé. C'est donc avec des horaires d'ouverture beaucoup plus larges qu'auparavant, du lundi au samedi, que ce service public désormais sous gestion communale, pourra vous accueillir au cœur de notre village.

En cette période, avec les jours les plus courts de l'année, vous avez pu constater que toutes nos lanternes d'éclairage venaient d'être remplacées par de nouveaux modèles de type LED. Cet investissement conséquent pour notre collectivité a pu être réalisé grâce aux aides de notre Syndicat électrique et sera rentabilisé très vite grâce aux économies de consommation en décollant. L'éclairage du terrain de football a également été remplacé par un système de même type.

Rendez-vous au gymnase pour notre marché de Noël le samedi 2 décembre, de nombreux producteurs et artisans vous y attendront.

Par avance, je vous souhaite de très belles fêtes de Noël et une très bonne année 2024.

Gérard LEGRAND

## MAIRIE DE CHILLEURS-AUX-BOIS

**Bureaux ouverts :**  
du lundi au vendredi  
de 8 H 30 à 12 H

les mardis et vendredis  
de 8 H 30 à 12 H et de 14 H à 17 H  
(hors vacances scolaires)

et le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedi du mois  
9 H à 12 H

**Fermeture au public :**  
Merci de laisser un message vocal sur le répondeur,  
nous vous recontacterons dans les meilleurs délais

**Tél : 02.38.39.87.06**

Courriel : [mairie@chilleursauxbois.fr](mailto:mairie@chilleursauxbois.fr)  
Site internet : [www.chilleurs-aux-bois.fr](http://www.chilleurs-aux-bois.fr)  
Facebook :  
Mairie de Chilleurs aux Bois Officiel



**Villes et Villages Fleuris**  
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



## Hommage au docteur Michel DUBURG

Nous avons appris, le 21 octobre dernier avec une profonde tristesse, le décès du docteur Michel DUBURG à qui nous avons consacré le portrait de notre édition de novembre 2022 (Chilleurs Info n°82). Le docteur DUBURG a soigné, avec passion et dévouement, de nombreux habitants de notre commune et des villages alentours durant 55 ans. Arrivé en 1968 à CHILLEURS alors qu'il n'y avait plus de médecin, le docteur DUBURG s'est consacré jusqu'au bout à ses patients. Profondément humaniste, attentif à chacun et ne comptant ni son temps ni son énergie, il était pour ces derniers beaucoup plus qu'un simple médecin comme peuvent attester les dessins d'enfants offerts à leur médecin préféré qui ornaient son cabinet ou les nombreux témoignages émouvants exprimés. Nous garderons un excellent souvenir de cet homme hors du commun et présentons à son épouse Reine, sa fille Isabelle et à toute sa famille nos sincères condoléances.

Merci pour tout Docteur, nous ne vous oublierons pas.



## Bienvenue à Agnès GONCALVES

Chilleuroise depuis toujours, Agnès GONCALVES vous accueille au sein de l'agence postale communale depuis le 2 novembre dernier. Elle exerce cette nouvelle activité en complément de son cabinet de lipomassage-endermofit situé Place de Romand où elle reçoit sur rendez-vous. De nature joviale et souriante, Agnès est heureuse de proposer ce nouveau service aux Chilleurois et apprécie particulièrement le contact avec la clientèle. Au sein de l'agence postale communale, elle travaillera en binôme avec Martine DÉTALLE qui officie le lundi après-midi et avec qui Agnès est heureuse de collaborer.



## Merci et bonne continuation Stéphane

Après y avoir passé plus de 20 ans, Stéphane PICARD a quitté les services techniques municipaux. Nous le remercions pour son investissement au service de notre commune durant toutes ces années et lui souhaitons une bonne continuation et un plein épanouissement dans ses nouvelles fonctions.

# Horaires de la mairie et lignes directes.

## Accueil ouvert au public

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi**
8h30-12h00	8h30-12h00	8h30-12h00	8h30-12h00	8h30-12h00	9h00-12h00
	14h00-17h00*			14h00-17h00*	

\* vacances scolaires : fermé les Après-midis

\*\*les 1er et 3ème samedi de chaque mois

**Fermeture au public :** Merci de laisser un message vocal sur le répondeur, nous vous recontacterons dans les meilleurs délais.

*N° d'astreinte uniquement réservé aux urgences techniques*

## LIGNES DIRECTES DU SECRETARIAT

État civil, Scolaire et périscolaire, CCAS, Citoyenneté  
02 38 39 87 06 ou mairie@chilleursauxbois.fr

Urbanisme, Cimetière, Associations et Manifestations  
02 38 39 28 04 ou accueil.mairie@chilleursauxbois.fr

Service technique, Eau et Assainissement  
02 38 39 28 09 ou service.technique@chilleursauxbois.fr

Secrétariat général, Ressources humaines, Finances  
02 38 39 28 05 ou secretariat.mairie@chilleursauxbois.fr

Location salle de la Cour Gauthier  
mairie@chilleursauxbois.fr

## CONTACTS UTILES

**Communauté de Communes du Pithiverais**  
(centre de loisirs, urbanisme...)  
02 38 32 76 10 ou www.ccdp.fr

**SITOMAP** Pithiviers (collecte des déchets, containers)  
02 38 32 76 20 ou sitomap@sitomap.fr

**SICAP** (service client)  
02 38 32 77 77 ou contact@sicap-pithiviers.net

**CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES** (Pithiviers)  
02 38 30 91 50 ou sgc.pithiviers@dgfip.finances.gouv.fr

**FAMILLES RURALES CHILLEURS-AUX-BOIS**  
(service à la personne)  
02 38 65 48 77 ou sap.loiret@famillesrurales.org

**MARPA LES CHARMILLES** (Maison d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie)  
02 38 30 46 15 ou marpalescharmilles45@outlook.com

**FRANCE SERVICES** (aide administrative itinérante)  
02 38 40 52 60 ou mdd.pithiverais@loiret.fr

**REMI CENTRE VAL-DE-LOIRE**  
(transports lignes régulières et scolaires)  
0 806 70 33 33 ou www.remi-centrevalde Loire.fr

**ANTS** (carte d'identité, permis de conduire, carte grise...)  
www.ants.gouv.fr

**Site officiel de l'Administration Française**  
www.service-public.fr

**Salles associatives**  
Salle de la Forestière – Mme TARRON : 06 52 20 16 08  
Salle Jeanne d'Arc – M. BOUDIN : 06 70 77 36 32

Depuis le 1er septembre,  
la Mairie affiche des nouveaux horaires :

## Agence Postale Communale



L'événement était particulièrement attendu. L'Agence Postale Communale (APC) a ouvert ses portes jeudi 2 novembre dernier dans ces locaux flambants neufs situés au 40 Grande rue (juste à côté de la mairie). Agnès GONCALVES et Martine DÉTALLE vous y accueillent avec le sourire, du lundi au samedi, aux horaires suivants :

Lundi		14h / 18h
Mardi	9h30 / 12h30	
Mercredi		14h / 17h
Jeudi	9h30 / 12h30	
Vendredi		14h / 18h
Samedi	9h / 12h	



**Sur la photo : Martine DÉTALLE, à gauche, et Agnès GONCALVES.**

Toutes deux ont suivi une formation délivrée par La Poste et sont en mesure de vous proposer de nombreux services :

- Affranchissement et vente de produits postaux (timbres, prêts à poster, Colissimo, envois suivis et recommandés ...)
- Envoi et retrait de colis (sauf Chronopost hors gabarit)
- Retraits d'espèces pour les titulaires de Compte-Chèques Postaux (CCP) dans la limite de 500 € par période de sept jours glissants ;
- Dépôt de chèques ;

- Virements d'espèces sur un CCP ou un compte d'épargne de La Banque Postale dans la limite de 500 € par période de sept jours glissants (50 € maximum en pièces) et de 1 500 € par compte et par mois.

**Un espace numérique est également à votre disposition.**

Prochainement, la boîte aux lettres jaune vous permettant de déposer vos envois postaux sera déplacée à proximité immédiate de cette nouvelle agence. Nous vous rappelons qu'une autre boîte de ce type est à votre disposition à côté de la chapelle de Gallerand.

## Epicerie de Jessie

**Une nouvelle praticienne certifiée  
à CHILLEURS AUX BOIS !**

**Accéder à un mieux-être grâce aux bols chantants tibétains,  
c'est possible !**



L'Epicerie de Jessie a rouvert ses portes dernièrement. C'est désormais dans une toute nouvelle ambiance que vous serez reçus !

En effet, nous avons profité de la « pause » offerte par mon congé maternité pour effectuer avec mon conjoint, les derniers travaux de rénovation pour vous accueillir comme il se doit. Il s'agit maintenant

d'un lieu complètement à mon image dans lequel je peux désormais vous proposer de nouvelles prestations pour vous accompagner. Rassurez-vous, vous retrouverez bien sûr les différents produits (alimentaires et non alimentaires) qui étaient là avant la fermeture temporaire et que vous aimez tant !

La sonothérapie regroupe des techniques de soins par les vibrations, les sons et les ultrasons. Notre corps étant composé majoritairement de molécules d'eau, c'est en entrant en résonance avec les propres vibrations, sons et ultrasons des bols chantants tibétains que ces molécules se mettent en mouvement et un « nettoyage du corps » (entres autres) démarre alors.

En plus de proposer un fabuleux voyage sonore relaxant, les qualités pures et authentiques de ces bols (martelés à la main de façon traditionnelle) permettent d'abord de retrouver une bonne santé générale en ayant un rôle positif dans l'accompagnement de nombreuses pathologies.

Douleurs diverses, stress, peurs, angoisses, anxiété, détoxification du corps, détente, relaxation, libération des tensions, méditation, ré-harmonisation des centres énergétiques, et plus encore ... Se libérer de ce qui pèse pour être à l'aise.

Profitez de cette période festive pour offrir à vos proches le Massage découverte aux bols chantants tibétains sous forme de bon cadeau ! Une excellente manière de découvrir l'ambiance et les bienfaits de cette pratique. D'une durée d'environ 1 heure, ce massage permet détente, relaxation et ré-harmonisation du corps.

Aussi, des bains sonores (relaxation en groupe) sont organisés régulièrement, n'hésitez pas à vous renseigner !

Certifiée à une pratique ancestrale, je vous reçois sur rdv, petits et grands au 14 rue du Pied Boiteux à CHILLEURS AUX BOIS.

N'hésitez pas à venir vous renseigner en boutique !

Au plaisir et à tout bientôt, Jessie

**Horaires d'ouverture, entrée libre**

Vendredi : 10h - 12h et 15h - 18h

Samedi : 10h - 12h et 15h - 18h

Dimanche : 10h - 12h

Séances individuelles sur rdv au 06.76.25.68.14

Facebook : L'Epicerie de Jessie

## Soins LPG, ça continue !!!

Agnès GONCALVES continue de vous accompagner dans votre envie de raffermir votre corps, de stimuler le déstockage des graisses, d'avoir une peau plus éclatante.

Après une évaluation personnalisée de votre silhouette, de votre visage et de vos objectifs, elle vous proposera un programme de soins adaptés.

Venez découvrir le Cellu M6. Des résultats sont visibles au bout de 6 séances.

Le cabinet se situe au 3 Place de Romand à CHILLEURS AUX BOIS.

Pour prendre rendez-vous : 06.36.66.65.74



## Nouvelles entreprises

### Salon de coiffure "After Coiff"

Nous sommes ravis de vous accueillir dans un espace moderne et chaleureux, où Carine, votre coiffeuse est prête à vous proposer des coupes et des styles exceptionnels.

Venez vivre une expérience de coiffure unique avec nous 1, place de Romand !

Retrouvez-nous sur Instagram (@AfterCoiff) & pour votre rendez-vous sur Planity.com ou au 02.34.00.32.40.



### Demande à Marion

Vous avez besoin d'aide pour effectuer vos démarches administratives, pour aller faire vos courses, vous rendre chez le médecin, à la pharmacie, pour effectuer des petits bricolages ou travaux de jardinage, pour faire garder ponctuellement vos enfants de plus de 3 ans ou les aider à faire leurs devoirs, pour préparer vos repas, pour relever le courrier et ouvrir vos volets le temps de vos absences, pour un service de conciergerie ou tout simplement, vous avez besoin d'une présence autre que le corps médical qui intervient peut être déjà pour vous à domicile ?

Si tel est le cas, appelez- moi !

Native du Loiret, Chilleuroise par amour, depuis 2 ans maintenant, je suis à votre disposition pour tous les services évoqués et peux étudier toute autre demande. Demandez-moi, je ferai en sorte de pouvoir vous aider au mieux, avec bienveillance, patience et confiance.

Je m'appelle Marion Harris et je suis joignable du lundi au samedi, de 8h à 20h, au 06 22 82 29 00 ou par mail : demandeamarion@gmail.com



# C'EST BIENTÔT NOËL !

Du 1<sup>er</sup> au 15 décembre 2023,  
la Mairie de Chilleurs-aux-Bois collecte les lettres pour le Père Noël.

Il est grand temps d'adresser ta lettre au Père Noël mais...

*As-tu été sage cette année ?*

Pour lui écrire, c'est simple :

- Décore une jolie page
- Prends ton plus beau stylo
- Inscris tes vœux les plus chers
- Ajoute ta liste de cadeaux favoris
- Mets le tout dans une enveloppe adressée à :  
**Père Noël et ses lutins**  
**1 rue du Ciel étoilé**  
**Pôle Nord**

Et dépose ta lettre dans la boîte aux lettres de la Mairie !



**Boîte aux lettres extérieure située au 42 Grande rue, à côté de l'entrée de la Mairie.**

## Potager partagé

**Il est proposé un potager partagé proche du Château de Chamerolles.**

Possibilité de grande surface. Quelques outils de jardin sont à disposition sur place ainsi qu'un local pour remiser.

Si vous êtes intéressés, merci de contacter le 06.68.60.65.83.



## Insolite !

**Les avions volent bas sur Chilleurs !**



## Des modèles de la Chilleuroise Madeleine VIONNET exposés à Paris

Le musée de la mode de la ville de PARIS, situé dans l'enceinte du Palais Galliera, accueille, jusqu'au 21 janvier 2024, une exposition consacrée au couturier et collectionneur franco-tunisien Azzedine ALAÏA. Cette exposition comporte plusieurs modèles de la créatrice chilleuroise Madeleine VIONNET.

Née dans notre commune en 1876, cette dernière a eu une influence majeure sur la mode du XX<sup>e</sup> siècle. Créatrice en 1912 de la Maison de couture VIONNET, elle est notamment l'inventrice de la coupe en biais et du drapé ou encore du manteau de ville.

Azzedine ALAÏA disait d'elle : « Madeleine VIONNET, à qui je voue un véritable culte, incarnait déjà la modernité en son temps. Elle a eu des coups de génie : son esprit de la coupe, ses drapés, la souplesse et le tombé de ses robes ont influencé beaucoup de créateurs d'aujourd'hui. Il y a chez Madeleine VIONNET une virtuosité de la coupe et une simplicité que j'aimerais pouvoir atteindre. Ses vêtements les plus simples obéissent à une construction très savante comme, par exemple, ce chef-d'œuvre de crêpe marocain ivoire de 1935 inspiré du drapé grec où l'on ne voit pas la couture. Lingère de formation, elle est la première qui ait dessiné des robes lingerie, très près du corps. Elle poussait le raffinement à l'extrême, dans le choix des motifs (douze dessinateurs travaillaient pour elle) comme dans celui des matières. »

**Un projet d'habitat ?**

Rendez-vous sur [www.caeu45.fr](http://www.caeu45.fr)



**Extension, Construction neuve, Rénovation Transformation...**

**Rencontrez un conseiller en architecture du CAUE du Loiret, gratuitement**

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Loiret  
36 quai du Châtelet 45000 Orléans  
02 38 54 13 98

**CAUE du LOIRET**

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Loiret  
36 quai du Châtelet 45000 Orléans  
02 38 54 13 98 - contact@caue45.eu

**Pour un conseil efficace, contactez le CAUE le plus en amont possible du projet.**

Prenez rendez-vous avec le formulaire en ligne sur : [www.caeu45.fr](http://www.caeu45.fr)

Le conseil a lieu dans les locaux du CAUE ou en distanciel. Ensemble, nous échangeons sur vos attentes, vos besoins, vos contraintes, à partir des documents que vous fournissez (liste des documents utiles sur le formulaire en ligne). Qualité architecturale, évolution du bâti, construction durable, insertion du projet dans son environnement... nous vous conseillons et vous orientons sur les démarches nécessaires. Les conseils du CAUE, ce sont aussi : les actes, les fiches conseils, les dossiers thématiques...

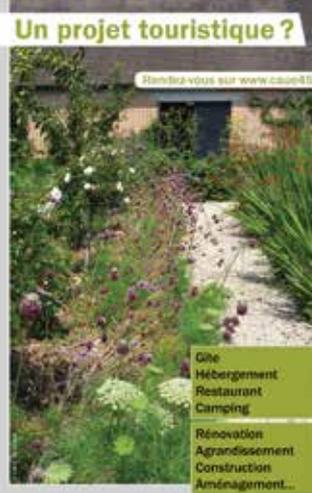
Septembre 2022

[www.caeu45.fr](http://www.caeu45.fr)

Les missions des CAUE sont définies par la Loi de 1977 sur l'architecture. Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. (...) Il fournit aux personnes qui désirent construire les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre (...). Les interventions du conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement sont gratuites. >

**Un projet touristique ?**

Rendez-vous sur [www.caeu45.fr](http://www.caeu45.fr)



**Site Hébergement Restaurant Camping Rénovation Agrandissement Construction Aménagement...**

**Rencontrez gratuitement les conseillers en architecture et en paysage du CAUE du LOIRET**

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Loiret  
36 quai du Châtelet 45000 Orléans  
02 38 54 13 98

**CAUE du LOIRET**

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Loiret  
36 quai du Châtelet 45000 Orléans  
02 38 54 13 98 - contact@caue45.eu

**Pour un conseil efficace, contactez le CAUE le plus en amont possible du projet.**

Prenez rendez-vous avec le formulaire en ligne sur : [www.caeu45.fr](http://www.caeu45.fr)

Le conseil a lieu sur le site du projet, au CAUE ou en distanciel. Ensemble, nous échangeons sur vos attentes, vos besoins, le potentiel architectural et paysager du site et du projet. Insertion du projet dans son environnement, prise en compte du paysage, image de marque et pertinence, évolution et qualité architecturale du bâti, aménagement des espaces extérieurs... nous vous conseillons, et vous orientons sur les démarches nécessaires. Les conseils du CAUE, ce sont aussi : les actes, les fiches conseils, les dossiers thématiques...

Avril 2022

[www.caeu45.fr](http://www.caeu45.fr)

Les missions des CAUE sont définies par la Loi de 1977 sur l'architecture. Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. (...) Il fournit aux personnes qui désirent construire les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre (...). Les interventions du conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement sont gratuites. >

## Eau et Assainissement

A compter du 1er janvier 2024, la production et la distribution d'eau potable seront assurées par la Communauté de Communes du Pithiverais (CCDP) en lieu et place de la commune. Il en sera de même pour l'assainissement collectif dont la gestion est aujourd'hui déléguée à l'entreprise SUEZ. La CCDP assurera ces services en régie directe et sera ainsi votre interlocuteur unique pour l'eau, l'assainissement collectif et le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), ce dernier relevant déjà de la communauté de communes.

Vous retrouverez l'ensemble des informations relatives à ce changement important sur la page internet dédiée :

<https://www.ccdp.fr/transitions/eau-potable-et-assainissement>



## Centre de soins dentaires non programmés

Un centre de soins dentaires non programmés a été inauguré jeudi 5 octobre dernier au sein de l'hôpital de PITHIVIERS.

Les personnes ayant besoin de l'intervention urgente d'un dentiste peuvent contacter le 0 801 90 45 00, du lundi au vendredi, pour obtenir un rendez-vous au sein de ce nouveau service situé dans l'enceinte du centre hospitalier. Les rendez-vous sont actuellement donnés le mardi matin et le vendredi matin.

Le numéro de téléphone est également celui du centre de soins non programmés accueillant, du lundi au vendredi, les patients n'ayant pas de médecin traitant ou ne pouvant obtenir de rendez-vous auprès de ce dernier en raison de son indisponibilité.

## Chiens errants sur le domaine public

Nous vous rappelons que par mesure de sécurité publique, tout animal errant sur le domaine public est capturé et pris en charge par les services municipaux.

Cette prestation est facturée au propriétaire de l'animal, suivant les tarifs indiqués ci-dessous :

- Frais de prise en charge par animal : 50 €
- Frais de garde par jour et par animal : 20 €
- Frais de transport au refuge par animal : 30 €

Nous comptons sur votre bienveillance et votre civilité pour éviter ce genre de désagrément.

## Le tour du Monde de Claire et sa famille

### L'Europe terminée, place au Monde pour la famille GRESTEAU !

Une envie insatiable de voyage les a conduits à un nouveau défi : un tour du Monde, sac sur le dos.

17 kg pour Claire, 18 kg pour Benoît et 1 kg pour Valentine âgée de trois ans.

L'objectif est clair : Vivre au plus près des populations, s'imprégner de la vie locale, de la culture des pays traversés et, le plus important, se nourrir de belles rencontres : Le fil rouge de la famille depuis le début de l'aventure en septembre 2022. De l'Inde à la Nouvelle Zélande, de Katmandou à Dempasar, des temples d'Angkor à la baie d'Ha Long, des dizaines de pays les attendent !

2 mois après leur nouveau départ Claire, Benoît et Valentine ont accepté une nouvelle fois de partager avec nous leur aventure via le Chilleurs Info.

« Deux pays déjà traversés. Le premier fut l'Inde, un choc culturel où nos corps et nos esprits ont été mis à rude épreuve. Trois semaines dans la région du Rajasthan à se fondre dans cette culture empreinte de traditions. Nous serons marqués à vie.

Valentine malade durant la première semaine et Benoît qui attrape la turista, les débuts furent difficiles, d'autant qu'être malade en Inde peut vite tourner à la catastrophe. Un combat journalier pour manger, se déplacer et se faufiler sans se retrouver acculés d'indiens en quête de la photo parfaite avec nous. En Inde, sans guide ni aide, tout devient difficile. Un exemple parmi d'autres : prendre un billet de train se joue à l'épaule, au regard. Le premier est en effet rarement servi le premier ! Ce qui s'apparenterait dans notre culture à un manque de respect est ici une banalité, une règle.

Mais nous avons vécu tellement de belles choses, de rencontres. D'un simple regard ou avec un sourire, nous nous sommes retrouvés à l'anniversaire de la mort d'un oncle ou les invités d'honneur d'une fête de village ! Nous l'avons détestée autant que nous l'avons adorée mais l'Inde s'attache à votre cœur et vous ne pouvez plus vous en défaire. Il est certain que nous y retournerons.

Notre deuxième destination fut le Népal. Un peuple merveilleux et un pays si beau. Arrivés par Katmandou, direction le parc du Chitwan situé au Sud du pays, dernier refuge du tigre du Bengale où vous pouvez également croiser la dernière population de rhinocéros asiatique.

Valentine est de nouveau tombée malade avec une fièvre ne cessant d'augmenter. Après une consultation chez le médecin du village et la prescription d'antibiotiques pour Valentine et d'infusions de thé citron gingembre (pour les coups de froid) pour les parents, nous avons pu profiter pleinement de notre séjour.

Après un passage dans différentes villes à « taille humaine » du pays, retour à la capitale, Katmandou. Le transport reste le principal problème pour voyager au Népal. Les infrastructures défaillantes voire inexistantes transforment les déplacements en véritable calvaire. Imaginez qu'il nous fallait en moyenne dix heures pour parcourir 200 kilomètres, secoués du début jusqu'à la fin. Mais avec les Népalais et leur joie de vivre, nous en garderons également un très bon souvenir.

Et maintenant ? Direction l'Asie du Sud Est avec la Thaïlande ».



## Le CMJ à l'Assemblée Nationale

Une partie des Conseillers Municipaux et les Conseillers Municipaux des Jeunes des communes de LOURY et de CHILLEURS AUX BOIS ont eu la chance de visiter l'Assemblée Nationale le 30 octobre dernier en compagnie d'Anthony BROSE, député de notre circonscription. Pour la première fois, depuis la création de l'Assemblée Nationale en 1789, une femme en est la Présidente. Il s'agit de Yaël BRAUN-PIVET.

### Nous avons pu poser quelques questions à Anthony BROSE :

**Pourquoi avez-vous voulu devenir député et à quel âge avez-vous senti que vous vouliez rentrer dans la politique et servir les français ?** Vers 23-24 ans dans la ville de GUISE, puis j'ai emménagé à PITHIVIERS et j'ai intégré la Communauté de Communes de Beauce et du Gâtinais aux côtés de Marc GAUDET, actuel Président du Conseil Départemental. Un groupe politique est venu me chercher afin de me présenter en tant que Député de la 5ème circonscription du Loiret.

**Combien y a-t-il de députés en France ?** Il y en a 577.

**Quel est le rôle d'un député ?** Le député vote les lois. Il peut déposer des propositions de loi et des amendements.

**Quelle étude faut-il faire pour être député ?** Il n'y a pas besoin de diplôme particulier, il faut juste être élu.

**Qui élit les députés et pour combien de temps ?** Un député est élu au suffrage universel direct lors des élections législatives organisées tous les 5 ans au scrutin uninominal majoritaire à deux tours. Lors de ces élections, le découpage géographique et électoral repose sur 577 circonscriptions législatives.

**Quel est votre autre métier ?** Je n'en ai pas, je suis député à plein temps.

**Depuis combien de temps existe l'Assemblée Nationale ?** Suite à la Révolution Française, en 1789.

**Comment faites-vous pour présenter un projet de loi ?** Tout projet ou proposition de loi est examiné successivement par l'Assemblée Nationale et le Sénat en vue de l'adoption d'un texte identique. Un texte adopté en termes identiques par les deux assemblées est définitif : il constitue le texte de la loi.

**Est-ce que vous rencontrez souvent des Ministres ?** Oui, les Ministres assistent aux séances dans l'hémicycle et répondent à nos questions. Seul le Président de la République ne peut rentrer dans l'Assemblée Nationale

**Avez-vous des vacances ?** Oui, on appelle ça les vacances parlementaires

**Avez-vous déjà rencontré le Président de la République ?** Oui, plusieurs fois.





# Rémi+ à la demande

ACCESSIBLE À TOUS LES HABITANTS DU SECTEUR !



LA PRISE EN CHARGE S'EFFECTUE À VOTRE DOMICILE



**RÉMI + À LA DEMANDE  
VOUS EMMÈNE VERS LA COMMUNE  
PRINCIPALE DE VOTRE SECTEUR**

Appelez le centre de relations usagers Rémi, au

**0 806 70 33 33** Service gratuit + prix appel

du lundi au samedi de 6 h à 20 h

Les réservations doivent être effectuées au plus tard la veille du déplacement avant 20 h. Pour le lundi, pensez à réserver dès le samedi avant 20 h.



**Tarif : 3 € (6 € l'aller-retour)**  
Les cartes Rémi Liberté sont acceptées.

Plus d'informations sur [www.remi-centrevalde Loire.fr](http://www.remi-centrevalde Loire.fr)

JOURS	ALLER ARRIVÉE À PITHIVIERS	POINTS D'ARRÊTS	RETOUR DÉPART DE PITHIVIERS
LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI	10 H	MAIL SUD HOPITAL ZONE COMMERCIALE SENIVES MAISON DE SANTE ET LABORATOIRE PLACE DU MARTOI	12 H 30
LUNDI AU VENDREDI	14 H 30	PLACE DES HALLES PLACE DE GAULLE MAIRIE CIMETIÈRE	16 H 30

Les horaires de prise en charge et de retour à domicile seront confirmés par la centrale de réservation.



# Rémi+ à la demande

ACCESSIBLE À TOUS LES HABITANTS DU SECTEUR !



LA PRISE EN CHARGE S'EFFECTUE À VOTRE DOMICILE



**RÉMI + À LA DEMANDE  
VOUS EMMÈNE VERS LA COMMUNE  
PRINCIPALE DE VOTRE SECTEUR**

Appelez le centre de relations usagers Rémi, au

**0 806 70 33 33** Service gratuit + prix appel

du lundi au samedi de 6 h à 20 h

Les réservations doivent être effectuées au plus tard la veille du déplacement avant 17 h. Pour le lundi, pensez à réserver dès le vendredi avant 17 h.



**Tarif : 3 € (6 € l'aller-retour)**  
Les cartes Rémi Liberté sont acceptées.

Plus d'informations sur [www.remi-centrevalde Loire.fr](http://www.remi-centrevalde Loire.fr)

JOURS	ALLER ARRIVÉE À NEUVILLE-AUX-BOIS	POINTS D'ARRÊTS	RETOUR DÉPART DE NEUVILLE-AUX-BOIS
LUNDI	9 H 30	PLACE DU GÉNÉRAL LECLERC CENTRE HOSPITALIER SUPER U	11 H 30
JEUDI	9 H 30	PLACE DU GÉNÉRAL LECLERC CENTRE HOSPITALIER SUPER U	11 H 30

Les horaires de prise en charge et de retour à domicile seront confirmés par la centrale de réservation.



# Marché des producteurs



Notre marché des producteurs locaux et artisans créateurs a fort bien réussi sa rentrée le 1er septembre 2023. Ainsi, les visiteurs ont été nombreux à se presser autour des étals mais également à se renseigner auprès des multiples bénévoles, présents comme chaque année, au forum des associations. Grâce à un soleil généreux et à la qualité des produits proposés, les promeneurs ont pris le temps de déambuler au son des fanfares locales, l'Avenir et l'Alouette.

## Le samedi 2 décembre 2023,

notre marché de Noël soufflera sa troisième bougie, vêtu de ses plus beaux atours de fêtes. Pour l'occasion, un peu plus de cinquante exposants feront le déplacement à la Salle des Sports Bernard THOMAS, où ils vous accueilleront de 10h à 18h. Dans une ambiance festive et décontractée, propre à la saison, des animations vous seront proposées : atelier dessins, maquillages, pêche à la ligne, photo souvenir, lecture de contes pour enfants par un professionnel, pour n'en citer que quelques-unes. Il va sans dire qu'il vous sera possible de vous restaurer sur place et de remettre vos lettres au Père Noël qui sera, bien évidemment, présent parmi nous.

Lors de cette joyeuse journée, les membres de l'Organisation des Marchés Chilleurois vous remettront, pour six tickets obtenus lors de vos achats, non plus un joli sac en toile de jute, mais une nouvelle récompense qui devrait ravir les petits comme les grands chefs !!

*Retenez bien la date : samedi 2 décembre de 10 h 00 à 18 h 00*



## SAFO

### Une conférence consacrée au Canal d'Orléans

La conférence organisée dimanche 22 octobre, par la Société des Amis de la Forêt d'Orléans (SAFO), dans la grande halle de Chamerolles a rassemblé près de 150 personnes autour de l'histoire et du devenir du Canal d'Orléans. Guy de FOUGEROUX et André ROUSSEAU sont ainsi revenus sur l'histoire du canal construit entre 1679 et 1692. Long de 79 kilomètres, ce dernier comporte 46 écluses et était essentiellement utilisé pour le transport du vin, du vinaigre, du bois et des matériaux de construction. Une cinquantaine de ports desservait le canal qui pouvait accueillir jusqu'à 2 500 bateaux par an avant le déclin entamé par l'avènement du chemin de fer. Après cet exposé historique, Philippe VACHER, Conseiller départemental et Maire de SEICHEBRIERES, a présenté les travaux effectués et projets d'investissement portés par le Conseil Départemental du Loiret, propriétaire du canal depuis 2019 (restauration des berges et des écluses, installation de clapets sur différents sites, aménagement qualitatif des bases de loisirs de l'étang de la Vallée et de l'étang des Bois, boucle cyclable ...).





Chilleux-aux-Bois se mobilise contre le cancer

## Forum des associations

Organisé simultanément avec le marché des producteurs locaux et artisans créateurs, le forum des associations a attiré de nouveaux visiteurs, dont Anthony BROUSSE – député de notre circonscription -, venus s’informer de l’actualité de la vie associative chilleuroise et échanger avec les bénévoles.



## 11 novembre

Les cérémonies commémoratives aux monuments aux morts de Gallerand et du cimetière ont été marquées par la présence cette année des Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) de la section de PITHIVIERS aux côtés des soldats du feu chilleurois. Cette dernière a été unanimement appréciée, de même que la participation des enfants à la lecture des messages.

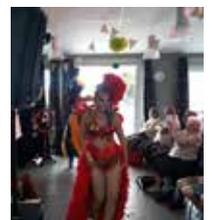
Le 11 novembre a été également l’occasion pour les musiciens de l’Avenir d’inaugurer leurs nouvelles tenues. C’était, en effet, leur première sortie officielle depuis leur remise le 12 octobre dernier.

Autre temps fort de la journée, la remise du Titre de la Reconnaissance de la Nation à Denis VINAUGER, au retour du défilé. Cette distinction lui a été décernée pour sa participation au sein des unités françaises à des opérations ou missions menées conformément aux obligations et engagements internationaux de la France. Nous adressons à Denis toutes nos félicitations.



## 10 ans de la MARPA

Bon anniversaire à la MARPA « Les Charmilles » qui a fêté ses dix ans le 16 septembre dernier. Un après-midi unanimement apprécié et un concept toujours aussi plébiscité.





**Nous sommes à votre écoute**

*Vous ne pouvez pas vous déplacer ?  
Nous venons à votre rencontre  
Contactez-nous 06 66 54 98 09*



**A Chilleurs aux bois, parking de la cour  
Gauthier (en face de l'Eglise)**

**Les Mardis, de 13h30 à 14H30 :**

- 10 et 24 octobre
- 7 et 21 novembre
- 5 et 19 décembre

**Domaine de Chameroles : de 14h30 à 15h30**



**Besoin d'aide ?**  
Le CCAS peut vous renseigner.

Par email : [ccas45170chilleurs@gmail.com](mailto:ccas45170chilleurs@gmail.com)

Par téléphone : 02 38 39 87 06

**SECOURS POPULAIRE**  
Tout ce qui est humain est nôtre.

Une  
permanence  
d'accueil  
mobile du  
Secours  
Populaire.



**Le 14/12/2023**

**De 10h à 12h**

**A CHILLEURS AUX BOIS**

(Domaine de Chameroles de 10h à  
11h puis Parking de la Cour  
Gauthier de 11h à 12h00)

*Venez nous voir !*

-  lieu de rencontre
-  aide alimentaire
-  accès aux droits
-  lieu d'échange
-  connexion wifi et imprimante



653 rue Pasteur Debout - 45770 SARAN  
+33 2 38 88 22 46



## Travaux

### Embellissement du surpresseur de Gallerand

Le surpresseur de Gallerand vient de se parer d'une structure bois venant masquer son aspect inesthétique. Cette dernière permet une meilleure intégration de l'équipement au sein de son environnement caractérisé notamment par la proximité du Château de Chameroles et de la roseraie André EVE.



### Rénovation de notre éclairage public

De nouvelles lampes et lanternes d'éclairage public ont été récemment installées. La réception définitive de ces travaux a été effectuée le 26 octobre.

Les lumières, plus blanches que les précédentes, sont générées par des ensemble LED permettant de réaliser de substantielles économies, du moins en terme de kilowatts (18 kW installés au lieu de 45 kW soit environ 60 % d'économie).

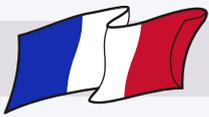
Les lanternes du centre bourg ont été totalement remplacées, les anciennes datant de plus de 15 ans et commençant à être difficiles à entretenir.

Dans nos lotissements et dans les rues à faible circulation automobile, ne soyez pas surpris à l'approche des candélabres de voir une augmentation de la puissance d'éclairage, le capteur de mouvements vous ayant aperçu !

Cet investissement permettant de réduire notre empreinte carbone en même temps qu'une économie sensible a été très largement subventionné par le Syndicat Intercommunal d'Electricité de la Région de Pithiviers (SIERP) à hauteur d'environ 80 %.

Ce même syndicat nous a également accordé un financement à hauteur de 50 % pour le remplacement des lampes d'éclairage de notre terrain de football. Le Conseil Départemental du Loiret a également contribué au financement de cette opération avec un complément de 30 %.

Là encore, cette installation permet une économie importante à l'usage (8 kW au lieu de 16 kW précédemment) tout en améliorant très sensiblement la qualité d'éclairage. Nos sportifs pourront désormais s'entraîner ou jouer leurs matchs en nocturne dans d'excellentes conditions.



## Conseil du 27 juillet 2023

### Finances communales – Redevance d'Occupation du Domaine Public – RODP

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution de gaz naturel sur la collectivité donne lieu au paiement d'une redevance – RODP – conformément au décret n° 07-606 du 25 avril 2007. GRDF versera à la collectivité une redevance d'un montant de 496 € au titre de l'année 2023.

### Participation communale : Demande d'interventions artistiques à l'école maternelle - Année 2024

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la direction de l'école maternelle a transmis un devis en Mairie pour un projet portant sur 22 heures d'interventions artistiques (dont 20 d'ateliers et 2 de restitution) organisées par l'Association Cie Akousthéa, d'ORLEANS. Le montant du devis s'élève à 2 317 € pour une activité prévue en janvier - février 2024.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide de participer au financement de ces ateliers artistiques à hauteur de 1 500 €.

### Approbation des plans des zonages d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales

Monsieur le Maire présente au Conseil les conclusions du Commissaire-enquêteur relatives aux projets de révision du zonage d'assainissement collectif et non collectif des eaux usées, et d'élaboration du zonage des eaux pluviales.

Le Conseil municipal décide d'approuver les projets de plan des zonages d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales.

## Conseil du 26 septembre 2023

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite aux démissions de deux conseillers municipaux, Monsieur VALLEE Richard, conseiller suppléant élu lors des élections de 2020, siègera prochainement au Conseil Municipal.

Le Tableau du Conseil Municipal sera corrigé et transmis en Préfecture.

### Choix de l'entreprise pour la rénovation de l'éclairage du terrain de football

Philippe COLMAN rappelle au Conseil Municipal que la Commune a décidé de procéder à la rénovation de l'éclairage du stade de football, avec la mise en place d'ampoules de type LED. Cette opération est financée à hauteur de 80 % par le SIERP et le Conseil Départemental.

Une consultation a été organisée auprès de 3 entreprises. Après examen des différentes offres reçues, il est proposé de retenir l'entreprise ISI ELEC, de SAINT-DENIS-DE-L'HOTEL.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de retenir l'entreprise ISI ELEC pour un montant total de 21 688 € HT, soit 26 025.60 € TTC.

### Choix de l'entreprise pour réfection de voies communales

Bernard TARRON informe le Conseil Municipal des résultats de la consultation organisée auprès de 3 entreprises pour la réalisation des travaux d'investissement à effectuer sur différentes voies communales. Après examen des différentes offres reçues, il est proposé de retenir l'entreprise COLAS de SAINT CYR EN VAL.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de retenir l'entreprise COLAS pour un montant total de 77 038 € HT, soit 92 445.60 € TTC.

### Choix de l'entreprise pour travaux d'entretien de la voirie communale

Après examen des différentes offres reçues, il est proposé de retenir l'entreprise COLAS de SAINT CYR EN VAL.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de retenir l'entreprise COLAS pour un montant total de 43 410 € HT, soit 52 092 € TTC.

### Choix de l'entreprise suite à la consultation relative au passage en LED de l'éclairage des bâtiments communaux

Une consultation a été organisée auprès de 3 entreprises. Après examen des différentes offres reçues, il est proposé de retenir l'entreprise SASU SIMON.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de retenir l'entreprise SASU SIMON, pour un montant total de 54 908 € HT, soit 65 889 €.

### Parcours de santé

L'Agence Nationale du Sport, par courrier du 17 juillet 2023, informe la Mairie qu'une subvention à hauteur de 24 246 € a été attribuée à la Commune pour le projet de parcours de santé, ce qui représente environ 28 % du montant prévisionnel des travaux.

### Cabinet médical

Madame RENAUD rend compte des éléments exposés lors de la dernière commission pour le projet d'agrandissement du cabinet médical. Des propositions ont été émises pour donner plus d'espace aux praticiens, en attendant la réalisation des travaux :

- La location et l'installation d'un ALGECO, ce qui coûterait aussi cher qu'un bâtiment en dur, donc solution à écarter.
- L'installation des infirmières et de la podologue dans les locaux de l'ancienne Poste, mais les praticiens n'y sont pas favorables.
- Le partage du cabinet médical entre docteur et infirmières, ce qui nécessite de consulter l'ordre des médecins pour en connaître la faisabilité.

### Service de l'Eau – Délibération du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service – R PQS 2022

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'eau potable. Après présentation de ce rapport, le Conseil Municipal, adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable.

### Implantation de zones d'accélération des Energies Renouvelables (ENR) sur la Commune

La Commune va avoir à se prononcer sur la mise en place éventuelle de zones d'accélération des Energies Renouvelables (ENR). La Communauté de Communes du Pithiverais a transmis les cartes des zones potentiellement favorables pour l'implantation des ENR sur les territoires communaux (panneaux solaires ou photovoltaïques, géothermie, éoliennes, etc...).

Un groupe de travail va se réunir le 4 octobre pour étudier les possibilités sur la Commune.

Une concertation communale doit être organisée avant la fin d'année, la décision finale pour la mise en place étant attendue pour le 31 décembre 2023.

### Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Evelyne DENIAU informe le Conseil qu'elle a assisté ce jour, avec un agent de la collectivité, à une réunion à la CCDD, concernant l'élaboration des plans communaux de Sauvegarde.

Ce document vise à prévenir les risques industriels, biologiques et climatiques.

Un PCS Intercommunal va également être élaboré.

### Antenne Orange

Monsieur le Maire informe le Conseil que la Mairie a reçu une proposition d'implantation d'une antenne Orange à l'angle de la Rue de la Galazière et de la RD 2152.

Compte-tenu de la qualité paysagère de ce secteur, le projet risque de dégrader l'environnement. Une réunion de commission est à organiser pour débattre des possibilités de déplacer ce projet.

### Demande de congés exceptionnels

La collectivité a recruté un apprenti au service espaces verts en septembre 2022 pour une durée de 2 ans. L'agent souhaite bénéficier d'un congé de 4 semaines en août 2024 afin de mener un projet personnel basé sur une œuvre humanitaire dans différents pays européens.

Le Conseil Municipal félicite l'agent pour son implication, autorise ce congé pour 2024, et verra avec lui les possibilités d'apporter une aide exceptionnelle à l'association organisatrice.

### Communication

Il est décidé de renforcer le service communication qui pourrait s'articuler comme suit :

- Gestion réseaux : site internet, facebook, Ma Commune Connectée, panneau lumineux...
- Gestion Presse : Chilleurs Infos, toutes brochures, presse...
- Création Charte graphique de la collectivité
- Gestion téléphonie / copieur / informatique...

La possibilité de recruter un alternant en Master est évoquée. Une réflexion doit être menée dans un premier temps pour définir les pistes d'actions à mener.

### Retournée scolaire 2023-2024

Aurélié DESNOUS présente les effectifs des écoles en cette rentrée :

- Maternelle : 74 enfants avec 3 classes.
- Élémentaire : 112 enfants avec 6 classes

Le risque de fermeture d'une classe en Élémentaire a été évoqué par les services de l'Education Nationale. Cependant, les 6 classes ont été maintenues pour cette année. Néanmoins, si les effectifs ne progressent pas l'an prochain, une fermeture de classe sera certainement opérée.

### Sortie des Conseils Municipaux des Jeunes de CHILLEURS-AUX-BOIS ET LOURY

Aurélié DESNOUS présente le programme de la sortie prévue le lundi 30 octobre 2023 avec les enfants et les élus des deux collectivités :

- Le matin : Visite de l'Assemblée Nationale
- L'après-midi : Promenade en bateau-mouche

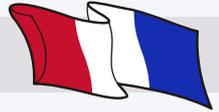
### Assemblée Générale du Club des Anciens

Monsieur le Maire et Bernard TARRON ont assisté à l'Assemblée Générale du Club des Anciens le 22 septembre. Suite au décès fin août de Madame BRUSSEAU, Présidente du Club, l'association devait reformer un bureau. 8 à 10 personnes ont accepté de s'investir dans le club et Madame BALAIRE a été élue Présidente.

L'association remercie la Municipalité pour son aide aussi bien administrative que matérielle.

### Equipements sportifs

Suite à l'élagage des arbres côté Sud du stade de football et devant le risque de voir les ballons heurter des véhicules rue du Pied Boiteux, un devis a été demandé à une entreprise d'équipements sportifs pour l'acquisition de filets pare-buts, pour une longueur de 30 mètres sur 6 mètres de hauteur. L'offre d'un montant de 7 692 € TTC a été acceptée.



## Conseil du 31 octobre 2023

### Création d'un emploi

Monsieur le Maire expose au Conseil que dans le cadre de l'ouverture de l'Agence Postale Communale, la Commune de CHILLEURS-AUX-BOIS doit créer un emploi permanent d'Adjoint Administratif Territorial à temps non complet (17,5/35ème) de catégorie C, et précise que ce contrat sera d'une durée initiale de 5 mois renouvelables expressément, dans la limite de 3 ans.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de créer un emploi permanent d'Adjoint Administratif Territorial à temps non complet (17,5/35ème) de catégorie C, et précise que ce contrat sera d'une durée initiale de 5 mois renouvelables expressément, dans la limite de 3 ans.

### Travaux d'aménagement d'un parking destiné à l'Agence Postale Communale

Philippe COLMAN rappelle au Conseil Municipal que des travaux de viabilisation et de déconnexion des réseaux d'eaux usées et eaux pluviales sont nécessaires ainsi que des travaux de terrassement pour la création de places de stationnement, la circulation des véhicules de livraison et la mise en place de portails. Il a également été demandé un chiffrage pour permettre la récupération des eaux pluviales pour l'arrosage des massifs situés aux abords de la Mairie. Le devis estimatif proposé s'élève à un peu plus de 60 000 € HT, montant supérieur au budget initialement envisagé.

La Commune bénéficie d'une dotation de la Poste de 25 000 € pour effectuer les travaux liés à l'accès des usagers de l'Agence Postale Communale.

Cathy BARBIER, souhaite soulever un point concernant la sécurité des enfants de l'école si un parking est réalisé derrière l'Agence Postale. Il faudrait nécessairement mettre en place une protection visuelle (haie ou palissade) sur le côté de l'école qui sera en vue directe sur l'espace de stationnement.

Après en avoir débattu, il est décidé de réétudier le projet d'aménagement.

### Cimetière et espace cinéraire – Tarifs à compter du 1er janvier 2024

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de modifier les tarifs des concessions de terrain, du columbarium et des cavurnes dans le cimetière communal à compter du 1er janvier 2024 comme suit :

- Concession 15 ans : 370 €
- Concession 30 ans : 520 €
- Columbarium et cavurne 15 ans : 940 €
- Renouvellement 15 ans : 470 €
- Columbarium et cavurne 30 ans : 1 220 €
- Renouvellement 30 ans : 610 €
- Vacation pour inhumation dans le jardin du souvenir : 80 €
- Fourniture et pose de plaque sur lutrin : 160 €

### Repas pour l'accueil de loisirs – Tarifs à compter du 1er janvier 2024

Pour rappel, la CCDP a demandé à la collectivité de confectionner les repas pour le centre de loisirs les mercredis et vacances scolaires. Les prix de ces repas n'ont pas été valorisés depuis 2019.

Aussi, il convient d'effectuer une révision à compter du 1er janvier 2024 afin de tenir compte des augmentations récurrentes de ces deux dernières années.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, vote les tarifs suivants :

- 5,25 € le repas et goûter par enfant
- 7,00 € le repas et goûter par adulte
- 3,50 € le pique-nique et goûter par enfant
- 4,65 € le pique-nique et goûter par adulte

### Indemnité d'occupation du bureau par l'Association Familles Rurales « Soutien à domicile » - Tarifs à compter du 1er janvier 2024

Il est proposé au conseil municipal de réviser l'indemnité d'occupation du bureau occupé par l'association Familles Rurales au 1er janvier 2024. Actuellement, l'indemnité annuelle est de 768 €.

Il est proposé de réviser le montant en appliquant l'indice de référence des loyers sur la base de celui du 3ème trimestre de 2023, ce qui conduit à une augmentation de 3,50 %.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe l'indemnité annuelle d'occupation du local, à 794,82 € à compter du 1er janvier 2024.

### Demande de subvention Exceptionnelle de l'association « L'Avenir »

Monsieur le Maire informe que l'association « L'Avenir » a déposé une demande de subvention exceptionnelle pour l'acquisition de ses nouveaux costumes. La dépense globale, pour l'ensemble des musiciens, s'élève à 5 207,40 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accorder une subvention exceptionnelle de 1 000 € à l'association « L'Avenir ».

### Modification des statuts de la CCDP

Monsieur le Maire indique qu'il est nécessaire de modifier les statuts de la Communauté de Communes du Pithiverais (CCDP) afin de procéder à leur mise à jour et notamment d'y intégrer les compétences « Assainissement des eaux usées » et « Eau » qui seront exercées à compter du 1er janvier 2024.

Une délibération a été prise en ce sens par le Conseil communautaire de la CCDP, le 21 septembre 2023. Cette dernière a été notifiée le 9 octobre 2023 aux communes membres afin que celles-ci puissent se prononcer sur les dispositions statutaires dans le délai de trois mois imparti.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les modifications suivantes apportées aux statuts de la Communauté de Communes du Pithiverais :

- o Article 4.1 – Compétences obligatoires : Ajout des compétences « Assainissement des eaux usées, dans les conditions prévues à l'article L.2224-8 du Code Général des Collectivités Territoriales » et « Eau »,
- o Articles 4 et 4.2 : « Compétences supplémentaires » se substituant à « Compétences optionnelles », conformément à l'article 13 de la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019,
- o Article 4.3 – Compétences facultatives : Suppression de la mention « Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) » suite à l'intégration à l'article 4.2 de la compétence « Assainissement des eaux usées, dans les conditions prévues à l'article L.2224-8 du Code Général des Collectivités Territoriales »,
- o Article 10 – Fonction de receveur : « Service de Gestion comptable de Pithiviers » se substituant à « Centre des Finances Publiques de la Commune du Malsherbois ».

### Création d'un parcours de santé – Choix des entreprises

Cathy BARBIER informe le Conseil Municipal de l'avancement du projet de création d'un parcours de santé à proximité des ateliers municipaux. A ce jour, les subventions accordées sont les suivantes :

- Agence Nationale du Sport : 24 246,00 €
- DETR : 18 267,00 €
- CRSCT – PÉTR : 9 100,00 €

Différentes entreprises ont été consultées. Les offres les mieux disantes sont les suivantes :

- Terrassements :  
Entreprise GROSSAIN : 43 495,00 € HT, soit 52 194,00 € TTC
- Entourage bois :  
Entreprise BORE : 5 580,00 € HT, soit 6 696,00 € TTC
- Equipements :  
CIHB : 16 993,00 € HT , soit 21 391,60 € TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'accepter les offres des entreprises mentionnées ci-dessus pour un montant global de 66 068,00 € HT, soit 80 281,60 € TTC.

### Affaires diverses

#### • Colis des Anciens

Marie-Pierre RENAUD présente les devis demandés auprès des différents fournisseurs.

Il est proposé un colis garni pour les personnes vivant à leur domicile et des chocolats et friandises pour les personnes de la MARPA, en EHPAD et en maison de retraite.

Le Conseil Municipal valide les offres proposées.

#### • Restaurant scolaire

Suite au précédent Conseil, il a été demandé à la Cheffe de cuisine de remettre les couteaux à disposition des enfants de Grande Section de maternelle et de ré-introduire la viande de porc.

#### • Salle du Relais

Suite à des échanges avec les services de la CCDP, il a été décidé de leur laisser l'entretien de la salle du Relais. Le prestataire de service assurera donc l'entretien et facturera à la CCDP. La prestation sera réalisée le jeudi matin.

#### • Transfert des services Eau et Assainissement

Monsieur le Maire et la Secrétaire Générale ont rencontré les services de la Trésorerie de PITHIVIERS pour échanger sur les modalités du transfert des services Eau et Assainissement. La CCDP demande aux collectivités d'estimer les montants des excédents et le montant des transferts de trésorerie à prévoir.

Après discussion, le Conseil décide de se donner un temps de réflexion avant de prendre une décision définitive.

#### • Zones d'accélération ENR

Pour faire suite à une réunion des élus sur les projets de mise en place de zones d'accélération des Energies renouvelables (ENR), Philippe COLMAN présente le compte-rendu et les réflexions menées.

Il est attendu des communes qu'elles délibèrent sur les zones d'accélération avant le 31 décembre 2023.

Philippe COLMAN indique que les communes n'ont pas le droit de définir des zones d'exclusion mais doivent décider de zones d'accélération pour ne pas être contraintes par la suite. Une concertation doit également être menée.

Les services de l'État doivent adresser courant novembre un modèle de délibération pour les communes.

Après un tour de table, les élus s'opposent à tout projet éolien sur la Commune afin de conserver au maximum les perspectives visuelles autour du bourg.

#### • PLUI

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'un transfert de la compétence PLUI est envisagé par la CCDP afin de mettre en place un PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). La création d'un PLUI permettrait d'établir une cohérence territoriale entre les communes et d'intégrer les objectifs de la loi Climat et résilience d'ici février 2028.

Le Conseil Municipal aura à se prononcer dans les prochaines semaines sur ce transfert.

#### • Gymnase

Bernard TARRON informe le Conseil que des travaux sont à prévoir au gymnase. Le dossier est à l'étude et des demandes de devis en cours.



### ABCD

Après le succès du 26 août et le concours intitulé "rentrée des classes", un nouveau concours pour clôturer la saison devait se dérouler le 23 septembre 2023. Les gens du voyage arrivant, le concours a été annulé.

L'ABCD a investi dans de somptueux BARNUMS bleus (location possible), la tente offerte par le Président des Anciens Combattants (que je remercie) a permis de mettre à l'abri de nombreuses personnes lors d'un marché trop pluvieux.

Cependant, le montage est difficile et nécessite la présence de nombreuses personnes.

Le modeste Club House de la Rouche ne permet pas un stockage massif.

Le marché des producteurs nous a reconduits pour animer le stand vin chaud, chocolat pour les fêtes de fin d'année.

Sandrine, Stéphanie, Nelly, Alexandre, Fabrice et Gilles remercient tous les amoureux de la pétanque, leur fidélité accentue la notoriété de l'association.

GK.



### ACAC

#### Association Chilleuroise pour les Activités Culturelles / Section bibliothèque

Afin de vous divertir cet hiver, nous vous proposons :

- Une initiation à l'informatique afin de découvrir et vous familiariser à l'utilisation d'un ordinateur.

- Un après-midi jeux de société, une fois par mois.

Ces deux activités, gratuites pour les adhérents, seront essentiellement destinées aux seniors.

Elles se dérouleront dans les locaux de la bibliothèque, rue des Ateliers.

Inscription obligatoire aux jours et heures d'ouverture de la bibliothèque :

- Le lundi de 17 h à 19 h
- Le mercredi de 16 h à 18 h
- Le samedi de 10 h à 12 h

Rentrée littéraire : venez découvrir nos nouveaux livres choisis parmi les nouveautés de la rentrée.

A bientôt.

Les bénévoles de la bibliothèque

### La Forestière

Pour votre confort, notre cuisine se modernise, après le lave-vaisselle, nouveau four (beaucoup plus grand), plaque induction (attention tout ne va pas dessus), hotte aspirante et VMC et surtout porte neuve anti panique et anti courant d'air.

Pose de déstratificateurs (utilité : rabat l'air chaud du plafond et adoucit ainsi la température et diminue le coût du chauffage jusqu'à 30%).

Pose d'une cuvette WC aux normes handicapées.

Reste le gros problème de chauffage, si des sponsors veulent nous aider, nous les accueillerons à bras ouverts, c'est que notre salle ne rajeunit pas et le chauffage est vieillissant.

Le 2 décembre 2023 : de 9h à 18h : se tiendra à la Salle de La Forestière une exposition d'artisans locaux (informations sur les aides de l'État pour les économies d'énergie, informations sur Ma Prime Adapt).

Le 19 janvier 2024, à 20 h 30, salle de La Forestière, nous tiendrons notre assemblée générale, vous êtes cordialement invités, des nouveaux membres seront les bienvenus, il manque toujours des bras.

A ce sujet nous remercions les bénévoles des bénévoles (oui ! Oui ! Ça existe et c'est précieux).

Début d'année, nous organiserons un dîner dansant (nous ne nous décourageons pas), vous serez prévenus par affiches, Facebook et autres supports.

POUR RAPPEL : la salle peut contenir jusqu'à 80 personnes assises. Les clefs peuvent être retirées le vendredi soir en période estivale (soit début avril à fin septembre) et remises le dimanche soir ou le lundi matin. Un état des lieux sera fait après chaque location en présence des locataires.

Pour la période hivernale, les locataires régleront le prix de leur consommation exacte tant en gaz qu'en électricité (début octobre à fin mars)

Et bien sûr vous pouvez nous suivre sur Facebook LA FORESTIERE.

Les membres de la Forestière vous souhaitent de douces fêtes et d'oublier pour quelque temps toutes les mauvaises nouvelles.





## Savoir-faire

### de Familles Rurales LOURY-CHILLEURS

Au Relais, a toujours lieu, le mardi de 14 H à 17 H (hors vacances scolaires) le savoir-faire.

L'année 2023/2024 a repris.

Traditionnellement, le café est à l'ouverture et il se prolonge selon nos discussions et nouvelles. Ensuite, il faut se mettre au « travail ».

Si parmi les activités, il y a de la couture, elle est loin d'être l'unique proposée !

### Nous avons prévu jusqu'à Noël :

- La confection, comme l'an passé, d'une couronne de Noël qui nous prendra 2 mardis, celui où l'on va en forêt ramasser les végétaux nécessaires (feuillages, pommes de pin, etc..) et celui de la réalisation de ladite couronne.
- Un travail sur l'utilisation de certaines cucurbitacées ex : la courge butternut : en purée, gratin, crumble, etc...
- La réalisation de chocolats et petits gâteaux de Noël.

La salle du Relais est vaste, vous pouvez venir nous y rejoindre.

Colette HERGIBO - 02.38.32.91.63

N'hésitez pas et venez nous rejoindre.

## AS Rabajou

Les préparatifs des courses « Trail de RABAJOU » et « Trail de CHAMEROLLES » ont déjà commencé afin que tout soit prêt pour le 7 avril 2024.

Le choix des parcours sera finalisé d'ici fin novembre et comme cette année, 2 distances seront proposées : l'une de 10 km, l'autre de 20 à 25 km.

Comme indiqué dans le dernier CHILLEURS INFO, le départ et l'arrivée se feront dans l'enceinte du château de CHAMEROLLES. Ce changement de site va nous permettre d'accueillir les participants dans de meilleures conditions et dans un cadre associant nature et histoire.

Autre nouveauté : une course ouverte aux élus du Loiret sera organisée pour leur permettre de s'associer sportivement à cet évènement qui aura lieu le jour des Loirétains.

Nous vous invitons à réserver la date du dimanche 7 avril 2024 et nous espérons que vous serez nombreux à vous joindre à nous, que ce soit comme coureurs ou bien comme bénévoles.

Pour toute question concernant ces courses ou bien l'AS RABAJOU, vous pouvez nous contacter via l'adresse mail : [asrabajou@gmail.com](mailto:asrabajou@gmail.com)

## L'amicale des anciens

L'assemblée générale aura lieu le 18 janvier 2024 à 15 H à la salle du Relais.

Suivra le partage de la galette pour clôturer cette réunion.

Nous vous attendons nombreux !!

La cotisation pour 2024 est de 19 €. N'oubliez pas votre carte d'adhérent.

Contacts : Marie-France : 06.88.72.51.79 / Gérard : 06.74.76.10.30

## S.O.S Terre

Nous organiserons un atelier crackers pour Noël. Merci de bien vouloir vous inscrire en envoyant un mail à [s.o.sterre@gmail.com](mailto:s.o.sterre@gmail.com). Vous pouvez emmener votre matériel ou payer la somme de 3 € pour l'achat du matériel (papier crépon, chocolat, stickers).

Nous vous remercierons la ou les dates exactes sur notre page facebook: "EvhanSosTerre"

- nous récoltons encore toutes les gourdes de compotes, les stylos et les bouchons.

- Nous avons effectué un ramassage de déchets le dimanche 22 octobre. Nous tenions à remercier tous ceux qui sont venus. La prochaine opération aura lieu dans le secteur de la route de Neuville ou vers le stade.



## COC Danse

Vous souhaitez faire du sport mais nous ne vous êtes par encore inscrits ?

Il est encore temps.

Dorénavant, la section Danse du Club Omnisport de CHILLEURS-AUX-BOIS vous propose des cours de :

- Zumba (le mercredi de 21 h 15 à 22 h), Salsa (le samedi de 11 h à 12 h)
- Line dance (le mercredi de 19 h à 20 h pour les débutants, et de 20 h à 21 h pour les novices).

Vous pouvez encore vous inscrire, au tarif de 150 € l'année.

Pour profiter d'un cours d'essai offert, merci de réserver votre place au moins 48 h à l'avance par courriel adressé à cocdanse.chilleurs@gmail.com

Alors, vous êtes motivés ? On vous attend.



## COC Gymnastique volontaire

La rentrée 2023 s'est très bien déroulée.

Il reste quelques places disponibles dans les cours proposés.

Vous pouvez donc encore vous inscrire en :

### Stretching,

le mardi de 19 h 30 à 20 h 30 avec Lola. Nouveau cours mis en place cette saison.

### Gym douce,

le mercredi matin de 9 h 30 à 10 h 30 avec Lola.

### Gym douce avec renforcement musculaire tendance Pilates,

le jeudi soir de 18 h 15 à 19 h 15 avec Romain.

### Gym tonique avec cardio et renforcement musculaire et étirements,

le jeudi soir de 19 h 20 à 20 h 20 avec Romain.

Pour découvrir les cours, un ESSAI GRATUIT est proposé et les inscriptions tiennent compte de la date de votre adhésion.

Pour tout renseignement supplémentaire, appeler le 06-36-69-52-89 ou le 06 43 35 57 81.

Ce bulletin étant le dernier de l'année, nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année.

## COC Foot

Le COC Foot a repris le chemin des terrains pour cette nouvelle saison 2023/2024.

Il compte à ce jour 187 licenciés (+ 25 %) par rapport à la saison dernière. Un record jamais égalé pour notre section réparti de la façon suivante :

- 1 équipe seniors maintenue en D3.
- 2 équipes loisirs
- 1 équipe U17 en entente avec Marigny les usages
- 1 équipe U15
- 1 équipe U12
- 4 équipes U9 8-9 ans
- 3 équipes U7 : 6-ans
- 1 groupe de "baby" de 14 enfants nés en 2019.



Nous accueillons cette année Maël qui dans le cadre de sa formation BPEJS intervient une semaine sur deux au sein du club, principalement dans les équipes jeunes sous la responsabilité des dirigeants.

Une équipe de 24 dirigeants et bénévoles qui encadre les joueurs et l'activité du club.

Nos loisirs ont participé au Challenge Pascal JAGIELSKI en terre bretonne.

BRAVO à notre équipe Chilleuroise pour sa victoire en finale ayant permis de ramener la coupe à la maison.

## MARCHE GOURMANDE

Objectifs atteints pour notre 1ère marche gourmande, vous étiez 115 participants.

Il y avait 3 lieux et 3 ambiances pour le grand parcours :

- 1er arrêt au Château de la Saussaye : Merci à M. et Mme DE ROMAND pour leur accueil et leur extrême gentillesse.
- Repas champêtre et découverte des produits au Verger de Gallerand : Camille et Sylvain, merci pour votre accueil.
- Dessert pour tous au stade dans une bonne ambiance conjugée à une météo plus qu'agréable.

Vos retours sont nos meilleurs remerciements.

Besoin de nous joindre une seule adresse email : 505081@lcf.fr



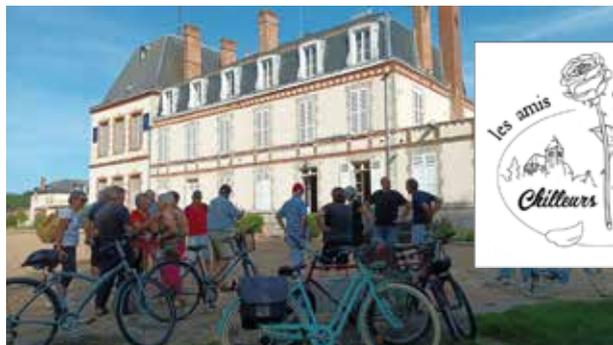
# Les Amis des Roses

## UN BEAU DIMANCHE SPORTIF ET GOURMAND

Le 3 septembre, c'est sous un beau soleil qu'une trentaine d'adhérents se sont retrouvée pour la désormais traditionnelle "randonnée de rentrée".

Vététistes et marcheurs se sont donné RDV à mi-parcours au Château de la Guette à NIBELLE, chez M. Serge MERCIER qui nous a gentiment ouvert les portes de sa propriété... et de sa collection de tracteurs anciens.

Puis, chacun a repris la route jusqu'à l'étang de M. et Mme VINAUGER à CHAMBON LA FORET où nous avons déjeuné tous ensemble. Un grand merci à eux pour leur accueil chaleureux. De l'avis de tous, vivement l'année prochaine !



## DES PROJETS A FOISON !

Vendredi 29 septembre s'est tenue notre assemblée annuelle.

Après une rétrospective des activités réalisées, nous avons déroulé le programme des prochains mois :



- **14 octobre 2023** : atelier « multiplication des vivaces ».
- **Février** : 2 ateliers « taille de rosiers ».
- **Mars - Avril** : bourse d'échange de plantes à la Cour Gauthier suivie d'un repas partagé.
- **Mai - Juin** : « randonnée-visite » des jardins de nos adhérents suivie d'un pique-nique.
- **Mai - Juin** : visite des jardins de Roquelin et de l'Arboretum des Ilex à Meug Sur Loire avec déjeuner au restaurant.
- **Juillet - Août** : sortie avec Passeurs de Loire.
- **Septembre** : randonnée pédestre et cycliste suivie d'un pique-nique au bord d'un étang.

Nous projetons également d'organiser des événements liés au paysage ou à l'art ouverts à tous les Chilleurois.

Bref... on ne va pas s'ennuyer !

## ATELIER MULTIPLICATION DES VIVACES

Les différents types de boutures n'ont plus de secrets pour la douzaine de participants présents à notre atelier "division et bouturage des vivaces" du 14 octobre. Chacun est reparti avec les boutures de plantes de son choix et nous espérons qu'ils mettront tous à profit leurs compétences pour bouturer leurs plantes préférées et ainsi les échanger avec les autres adhérents lors "de la bourse d'échange" qui aura lieu en mars-avril 2024 à la Cour Gauthier !





## Un peu d'Histoire

# L'AVENIR

Le 11 novembre dernier, les Chilleurois ont pu admirer pour la première fois les nouvelles tenues des musiciens de L'Avenir. Flambant neuves, ces dernières font écho aux armoiries de notre commune dont L'Avenir est un des ambassadeurs. Nul doute que les musiciens chilleurois feront honneur à ces nouveaux équipements à l'occasion de leurs concerts et sorties sur notre Commune et bien au-delà où leurs prestations ne manquent pas d'être appréciées.

A l'occasion de la première sortie officielle de ces nouveaux costumes, nous vous proposons de revenir sur l'histoire de la célèbre batterie-fanfare à travers quelques dates et photos sur lesquelles vous pourrez admirer les différentes tenues d'époque, de 1908 à nos jours.

**29 janvier 1896**

29 janvier 1896 : Déclaration à la Préfecture de L'Avenir, « association de musiciens et société de tir », créée par le Marquis Hyppolite de Romand alors Maire de CHILLEURS-AUX-BOIS.

**1908**

Les musiciens de L'Avenir à la fête de Gallerand



CHILLEURS-aux-BOIS-GALLERAND. - La Fête Municipale - Les Trompettes

**Janvier 1924**

Remise de drapeau par le Marquis de Romand, fondateur de L'Avenir, devant le château de La Saussaye.



Années 1930



17 juillet 1949



L'Avenir obtient les premiers prix de sonnerie, de tenue et de direction au concours festival de Malesherbes.

2002



Acquisition de nouveaux costumes (veste marine, pantalon gris, chemise blanche et cravate rouge).

2009



Les musiciens de L'Avenir reçoivent de nouvelles casquettes.

Octobre 2023



Remise des costumes actuels aux musiciens chilleurois. Au centre, la bannière réalisée par Gisèle représentant les armoiries de notre commune.

11 novembre 2023



Première sortie officielle de nos musiciens avec leurs nouveaux costumes.

**Bureaux ouverts** du lundi au vendredi de 8 H 30 à 12 H,  
les mardis et vendredis de 8 H 30 à 12 H et de 14 H à 17 H  
et les 1<sup>er</sup> et 3<sup>em</sup>e samedi du mois 9 H à 12 H (*hors vacances scolaires*)

**Tél : 02.38.39.87.06** - Courriel: [mairie@chilleursauxbois.fr](mailto:mairie@chilleursauxbois.fr)  
Site internet : [www.chilleurs-aux-bois.fr](http://www.chilleurs-aux-bois.fr) – Facebook : Mairie de Chilleurs aux Bois Officiel

Editeur : Mairie de Chilleurs-Aux-Bois

Directeur de publication : Gérard LEGRAND

Réalisation : Commission Communication

Crédit photographique : Tous droits réservés

Mise en page et impression : Images'IN et imprime



**Marché de Noël**  
**Producteurs locaux et**  
**artisans créateurs**  
**56 exposants**

**02 DÉCEMBRE 2023**  
10:00 - 18:00



**Visite du Père Noël**  
**Photo souvenir**  
**Animations pour les enfants**

🌲🌲🌲🌲🌲🌲🌲🌲🌲

**Gymnase de Chilleurs aux bois**  
**Restauration sur place**  
[locavore.chilleurois@gmail.com](mailto:locavore.chilleurois@gmail.com)



établi par nos soins - ne pas jeter sur la voie publique